



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Faculté d'aménagement, d'architecture  
et des arts visuels  
École d'architecture

## Règlement du concours

### Introduction

À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, l'École d'architecture de l'Université Laval (Québec, Canada) lance un concours d'idées international pour engager une réflexion sur un « ajout manifeste » à l'édifice patrimonial qu'elle occupe. Cet ajout peut être compris comme une charnière formellement autonome, en une ou en plusieurs parties, branchée au bâtiment existant. Sa position stratégique devrait réaffirmer la hiérarchie des accès et des axes de circulations intérieurs. Sa volumétrie audacieuse pourrait faire évoluer la perception externe du bâtiment existant en le parant d'une nouvelle icône signifiante.

## Competition Brief

### Introduction

To commemorate the 50<sup>th</sup> anniversary of its foundation in Quebec City, the Laval University School of Architecture is organizing an open ideas competition for an “emblematic addition” to the heritage building where it is currently situated. This addition can be understood as a formally independent pivot point, composed of one or several parts, connected to the existing building. Its placement should reaffirm the entry hierarchy and the interior axes of circulation. Its volume should transform the building's exterior appearance, complementing it with a new symbolic icon.

## Défis et programme du concours

L'intervention, qui se veut emblématique du dynamisme et des valeurs de l'École d'architecture, vise à satisfaire plusieurs objectifs :

- Pourvoir l'École d'architecture des grands espaces de rassemblement qui lui manquent actuellement, principalement un amphithéâtre de 350 places et une salle à fonctions multiples d'environ 250 m<sup>2</sup>, pouvant servir à la fois de lieu d'expositions, de tenue de jurys et de forum libre ouvert à tous.
- Réorienter l'ensemble du bâtiment, directionnellement et hiérarchiquement, en fonction des entrées opposées et des circulations verticales existantes, grâce à une position stratégique de la (des) nouvelle(s) intervention(s).
- Poursuivre l'évolution d'un bâtiment conçu à travers trois siècles comme un séminaire et collège à vocation locale vers une école d'architecture d'envergure nationale, dont les espaces et les lieux correspondent aux besoins d'aujourd'hui en matière d'enseignement et de recherche.
- Devenir l'emblème de la vitalité culturelle de l'École d'architecture de l'Université Laval et de la ville de Québec, ajoutant un chapitre à l'histoire des lieux par une œuvre manifeste à la fois respectueuse d'un passé à protéger et porteuse d'un avenir à engager.
- Contribuer au débat sur l'état et le développement de la culture architecturale en Amérique du Nord.

Le programme des espaces reste volontairement sommaire et ouvert aux réflexions des concurrents. Outre les grands espaces précédemment nommés, l'amphithéâtre et la salle à fonctions multiples, peuvent être proposés d'autres espaces comme des salles de critique informelles, des laboratoires de recherche et des ateliers de construction. Il n'est pas attendu des concurrents qu'ils réaménagent les locaux existants, sauf s'ils considèrent cela essentiel à l'expression de leurs concepts.

Globalement, la stratégie d'intervention sur le bâtiment existant, par extension sur le site, s'avère plus importante dans le cadre de ce concours d'idées que les détails d'aménagement de l'École d'architecture.

## Périmètre d'intervention

Le Vieux-Séminaire de Québec, que l'École d'architecture de l'Université Laval occupe depuis 1988, fait partie d'un ensemble historique d'importance reconnue comme site du patrimoine mondial UNESCO. Il a été identifié comme l'un des lieux emblématiques de la ville de Québec au même titre que la Basilique Notre-Dame-de-Québec, l'Hôtel de Ville et l'Édifice Price, tous situés dans l'environnement immédiat de l'École, ainsi

## Competition Challenges and Programme

The intervention, as a project embodying the values and dynamic of the School of Architecture, should meet the following objectives:

- Provide the School of Architecture with the gathering places that it currently lacks: a 350-seat amphitheater and a multi-use space of about 250 m<sup>2</sup>, which can serve as a space for exhibitions, studio critiques and an open forum.
- Reorient directionally and hierarchically the building ensemble in respect to the existing entrances and vertical circulation axes.
- Address the existing building, built several centuries ago, as a work in constant evolution—from its history as a local seminary to an internationally renowned school of architecture, with spaces that correspond to the pedagogical and research needs of today.
- Become a symbol of the cultural vitality of the University Laval School of Architecture and of Quebec City, adding another chapter to its history with an emblematic object that both respects the past and reflects on the future.
- Contribute to the debate on the state and the development of North American architectural culture.

The programmatic requirements are intentionally left opened to interpretation by competition participants. In addition to the major spaces mentioned previously—the amphitheater and the multi-use room—other potential types of spaces include informal critique spaces, research laboratories or construction workshops. Participants are not expected to redevelop the existing spaces, unless they deem it necessary to express the general concept of their proposal.

The competition places the emphasis on the strategy of the intervention on the existing building and its site rather than on the programmatic details of the School of Architecture itself.

## Competition Setting

The Old Seminary of Quebec, which houses the Laval University School of Architecture since 1988, is part of an important historical complex recognized as a UNESCO World Heritage Site. Its level of importance in Quebec City parallels that of the Notre-Dame-de-Québec Basilica, the City Hall and the Price Building, all situated within close proximity of the School, as well as the Château Frontenac, the fortifications that encircle Old Quebec and the Citadelle, which is integrated into the continuity of the fortifications.

## Projeter le Patrimoine / Forwarding Heritage

que le Château Frontenac, les fortifications qui forment un enceinte continue autour du Vieux-Québec et la Citadelle qui s'inscrit dans la continuité des fortifications.

Le Vieux-Séminaire de Québec participe également, par sa position stratégique au centre de la vieille ville et par sa hauteur culminante, à la représentation du pouvoir à Québec dès sa construction au XVII<sup>e</sup> siècle. De près, sa volumétrie et ses façades distinctives s'imposent dans la ville ancienne, se désengageant en plan d'un tissu qui se plie à d'autres règles. À distance, ses nombreux clochers et cheminées, de tailles et de morphologies variées, se détachent avec d'autres pour former la longue silhouette d'un ensemble pittoresque. Ces extensions de toitures fonctionnent comme des additions charnières. Elles ponctuent la silhouette massive des édifices en leur apportant une synchronisation hiérarchique dans un rythme aérien et désengagé, une symbolique religieuse, un repère historique lié à leur style.

Ce concours offre l'occasion d'apporter au Vieux-Séminaire de nouveaux ajouts à sa volumétrie existante, s'inscrivant dans le même sens et poursuivant les mêmes logiques que ceux qui ont donné naissance aux clochers existants. De même, les règles ayant présidé à l'implantation première du bâtiment dans son milieu et celles qui ont guidé ses nombreuses transformations dans le temps peuvent inspirer des interventions contemporaines.

Les limites exactes du site d'intervention ainsi que les endroits qui peuvent recevoir une ou des nouvelles constructions ne sont pas définis par les conditions du concours. Ils sont à prospecter par les concurrents eux-mêmes. La documentation fournie devrait suffire à identifier les lieux pouvant recevoir un ou des ajouts et à valider la pertinence de les exploiter en fonction des concepts développés.

## Documentation

La documentation fournie aux concurrents se divise en deux parties :

1. Un résumé de l'évolution des lieux, qui est une manière de décrire le sens et les valeurs que représente le Vieux-Séminaire de Québec, à la fois comme lieu fondateur d'une œuvre d'éducation originelle en Amérique du Nord et comme lieu d'accueil de l'École d'architecture de l'Université Laval, engagée dans les défis du présent.
2. Un ensemble de données utiles à la conception et à la représentation des propositions, qui regroupe des plans d'architecture, des maquettes numériques, des cartes historiques et des photographies.

Chaque partie comporte un préambule qui en décrit le contenu et l'organisation.

The strategic position and eminence of the Old Seminary of Quebec in the old city recalls the strength of Quebec City upon its founding in the 17<sup>th</sup> century. Its martial volume and austere elevation mark its influence in the city of the past. Its plan breaks from the urban tissue. The numerous bell towers and chimneys that form its long silhouette give the Old Seminary its distinctive majesty. As extensions of the roof that punctuate its sober profile, they provide a hierarchical synchronicity and aerial rhythm, recalling the religious symbolism to which they owe their style.

This competition is an opportunity to address the current volume with an addition that continues history and takes inspiration from the same line of thought that created the existing bell towers. In this way, the logic behind its initial form and placement as well as the influences that have modified it over time may serve as points of departure for a contemporary intervention.

Neither the exact limits of the site nor the locations where the new constructions could be situated are defined by the conditions of the competition. It is open to the creativity of the participants. The documentation provided should be sufficient in identifying potential locations for one or several additions and in evaluating their pertinence to the concepts of the proposal.

## Provided Documentation

Competition participants will have access to two sets of information:

1. A summary of the site's evolution, which will serve to describe the values represented by the Old Seminary of Quebec as the founding place of both a unique North American educational institution and the Laval University School of Architecture.
2. Documents useful for the production and representation of project ideas, including drawings, digital models historical maps and photos.

Description of the contents and organization of each section are included within.

## Règlement du concours

### *Calendrier*

3 décembre 2010 :	Annnonce du concours et mise en service du site Internet dédié au concours ( <a href="http://www.arc.ulaval.ca/manifeste">www.arc.ulaval.ca/manifeste</a> )
7 décembre 2010 :	Mise en ligne de la documentation pour la conception des propositions.
1 <sup>er</sup> février 2011, 17h* :	Date et heure limites d'inscription en ligne et de paiement des droits d'inscription.
1 <sup>er</sup> avril 2011 :	Date limite de questions.
15 avril 2011 :	Date limite de réponses aux questions
3 mai 2011, 17h* :	Date limite du dépôt des propositions en ligne.
5 mai 2011 :	Délibérations et décision du jury.
6 mai 2011 :	Dévoilement des lauréats du concours.
Été 2011 :	Diffusion des résultats : exposition et publication des propositions.

\* Heure du Québec

### *Prix*

Le jury attribuera un montant total 10 000 \$ en prix, réparti comme suit :

- Premier prix : 5 000 \$
- Deuxième prix : 3 000 \$
- Troisième prix : 2 000 \$

Le Jury peut attribuer une ou des mentions s'il les considère appropriées.

### *Concurrents éligibles*

Le concours, tenu à l'échelle internationale, est ouvert aux architectes professionnels, aux stagiaires, aux étudiants et aux enseignants en architecture, sans restriction ni distinction quant à l'expérience ou à l'origine géographique. Des équipes mixtes peuvent être formées. Les équipes formées en ateliers de projets dans les écoles d'architecture sont encouragées.

Ne peut participer au concours quiconque pourrait être considéré en conflit d'intérêt avec un des membres du jury en raison de liens familiaux ou de liens d'affaires (professionnels ou académiques) directs durant le concours. Contacter le conseiller professionnel en cas de doute.

## Competition Guidelines

### *Schedule*

December 3, 2010:	Competition announcement and availability of the competition web site.
December 7, 2010:	Online availability of competition documentation.
February 1, 2011, 5pm*:	Deadline for online registration.
April 1, 2011:	Deadline for questions.
April 15, 2011:	Deadline for question responses.
May 3 2011, 5pm*:	Deadline for uploading competition project entries.
May 5 2011:	Deliberation and decision by the jury.
May 6 2011:	Competition winners announced.
Summer 2011:	Dissemination of results (publication and exhibition of proposals).

\* Eastern Standard Time

### *Awards*

The total amount awarded by the jury will be \$10,000 CDN, distributed as follows:

- First Prize: \$5,000
- Second Prize: \$3,000
- Third Prize: \$2,000

Several honorable mentions may be awarded at the jury's discretion.

### *Eligibility*

This international competition is open to architectural professionals and academics as well as students, without any restrictions or qualifications in terms of experience or geographic origin. Teams may be mixed.

Anyone considered as having a conflict of interest with any jury members, whether because of family, academic or professional ties existing at the time of the competition may not participate. Contact the professional advisor if in doubt.

## Projeter le Patrimoine / Forwarding Heritage

### *Inscription*

L'inscription, au coût de 50\$ CDN par concurrent (par équipe), est obligatoire pour participer au concours. Elle se fait en ligne par le représentant du concurrent. La fiche d'inscription doit être enregistrée et les droits payés au plus tard à la date et à l'heure limites qui figurent au calendrier du concours. Un avis de réception, avec un numéro d'identification de concurrent, sera ensuite transmis à l'adresse fournie à l'inscription.

Les informations sur la constitution de l'équipe sont à détailler sur la fiche d'identification du concurrent, transmise au moment du dépôt.

### *Anonymat*

Les propositions sont jugées de manière anonyme. Elles ne peuvent comporter aucune marque distinctive ou indication qui permettrait d'en reconnaître les auteurs. Chaque concurrent est identifié par un code composé de deux lettres suivies de trois chiffres (par exemple : AB123), inscrit en caractère Arial 24 points dans le coin inférieur droit des planches.

### *Propositions des concurrents*

Les propositions prennent la forme de dessins et de textes regroupés sur deux planches de format A1, positionnées à l'horizontale (en orientation paysage). Les planches sont fournies par les concurrents en format numérique PDF, avec une résolution d'exactly 300 dpi.

Les planches doivent comporter les éléments suivants, dont la position sur l'une ou l'autre des planches est laissée au choix des concurrents :

- Un plan d'ensemble montrant la localisation des nouvelles constructions et, le cas échéant, les modifications apportées à l'immeuble existant
- Les représentations 2D (plans, coupes et élévations) nécessaires pour exprimer l'organisation fonctionnelle et des espaces proposés
- Les représentations 3D (modélisations en perspective) qui mettent en évidence les qualités des espaces intérieurs et extérieurs créés.
- Un bref texte qui explique les intentions sous-jacentes au concept (maximum 300 mots)
- Tout autre représentation qui permette de bien saisir les particularités du concept

Les dessins doivent figurer à des échelles qui permettent de les visualiser sans effort à l'écran, même à partir des planches entières. Une échelle graphique doit accompagner les représentations 2D. L'usage de la couleur est permis sans restriction. Les textes et les inscriptions qui figurent sur les planches doivent être rédigés en français ou en anglais.

### *Registration*

A registration fee of 50\$ CDN per competition entry (individual or team) is required to participate. One member for each of the team completes it. Registration must be completed before deadline listed in the competition schedule. A confirmation as well as a unique identification number (one per competition entry) will be sent to the email address provided on the registration form.

Information concerning the composition of the team is to be specified on the team identification form, submitted at the same time as the competition boards.

### *Anonymity*

Project proposals will be subjected to a blind review. Boards should be submitted without any reference to the authors. Each participant will be given a code composed of two letters followed by three numbers (for example: AB123), which should be placed on the lower right corner in 24-point Arial of all boards.

### *Required Drawings and Documents*

Project proposals should be submitted as a series of drawings and text assembled on two A1 size boards, oriented horizontally (landscape). The boards are to be submitted by the participants in PDF format at a resolution of 300 dpi.

The boards must include the following elements, but their layout is left to the creativity of the participants.

- A site plan showing the location of new construction and, where necessary, any modifications made to the existing building.
- 2D documentation (plans, sections and elevations) necessary to communicate the proposed functional and spatial organization.
- 3D visualizations (perspective models) that clearly show the intended interior and exterior spatial qualities.
- A brief text explaining the concepts underlying intentions (a maximum of 300 words).
- All other documentation that facilitates an understanding of the proposal's qualities.

Drawings must be at a scale that can be read without effort on the screen, even when viewing the board in its entirety. 2D drawings should include a graphic scale. The use of color is permitted without restriction. All text and titles included on the boards must be either in French or in English.

## Projeter le Patrimoine / Forwarding Heritage

### *Dépôt en ligne*

Les planches et la fiche d'identification du concurrent doivent être déposés en ligne sur le site Internet du concours, au plus tard à la date et à l'heure inscrites au calendrier du concours.

Chaque dépôt comprend exactement trois fichiers, soit deux planches et la fiche d'identification, respectivement nommés de la manière suivante :

- Numéro d'identification\_1.pdf (par exemple : AB123\_1.pdf);
- Numéro d'identification\_2.pdf (par exemple : AB123\_2.pdf);
- Numéro d'identification\_id.pdf (par exemple : AB123\_id.pdf).

Seules les propositions soumises par les concurrents inscrits seront considérées. Tout document excédentaire ou non conforme au règlement serait, le cas échéant, exclu du jugement.

### *Critères d'évaluation*

Dans son évaluation des propositions, le jury référera aux critères suivants, mais sans obligation de s'y restreindre :

- Clarté, vigueur et pertinence du concept développé en regard des défis du concours.
- Intérêt des questions théoriques soulevées par la proposition.
- Intelligence des réponses apportées ou suggérées à ces questions.
- Contribution de « l'ajout manifeste » au maintien de la cohérence, mais aussi à l'évolution de l'ensemble historique.
- Qualités générales de la formalisation et de la présentation de la proposition.

### *Jury*

- Mme Joan Ockman, historienne, critique et enseignante, ancienne directrice du Buell Center pour l'étude de l'architecture américaine, Université Columbia, New York
- MM Gilles Saucier et André Perrotte, architectes associés chez Saucier + Perrotte, Montréal
- M. Philippe Barrière, professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval, Québec
- Mme Emmanuelle Champagne, stagiaire en architecture chez Éric Pelletier, Québec
- M. Mathieu Dugal, journaliste et animateur web/télé/radio, Québec

Aucune communication n'est autorisée avec le jury au sujet du concours avant le dévoilement des lauréats du concours.

### *Online Submission*

The competition boards and the identification form must be submitted on the competition web site no later than the deadline given in the competition schedule.

Submission calls for exactly three files: two boards and the identification form, named accordingly:

- Identification number\_1.pdf (for example: AB123\_1.pdf);
- Identification number\_2.pdf (for example: AB123\_2.pdf);
- Identification number\_id.pdf (for example: AB123\_id.pdf).

Only project proposals submitted by registered participants will be considered. The jury will not consider any document not conforming to the competition guidelines or which is in excess of the two required boards.

### *Evaluation Criteria*

The jury's evaluation of proposals includes, but is not limited to, the following criteria:

- The clarity, extent and pertinence of developed concept with regard to the competition challenges.
- The pertinence of the theoretical questions raised by the proposal.
- The extent to which the proposal answers these questions.
- The contribution of the "emblematic addition" to the existing building as a coherent whole and historical ensemble.
- The quality of the overall proposal presentation and layout.

### *Jury*

- Joan Ockman - historian, critic, educator, and former director of the Buell Center for the Study of American Architecture at Columbia University, New York
- Gilles Saucier and André Perrotte, partners at Saucier + Perrotte architects, Montreal
- Philippe Barrière, professor at the Laval University School of Architecture, Quebec City
- Emmanuelle Champagne, Intern architect at Éric Pelletier architecte, Quebec City
- Matthieu Dugal, journalist and web/television/radio host, Quebec City

Discussion of the competition with jury members prior to the announcement of competition winners is strictly forbidden.

## Projeter le Patrimoine / Forwarding Heritage

### *Résultats*

Les lauréats du concours seront annoncés lors de l'événement de clôture des Fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'École d'architecture de l'Université Laval à Québec et ensuite diffusés en ligne sur le site Internet du concours. Toutes les propositions reçues seront dévoilées sur place et mises en ligne dans les semaines qui suivent. Elles seront également intégrées à la collection en ligne du Catalogue des concours canadiens ([www.ccc.umontreal.ca](http://www.ccc.umontreal.ca)). L'École d'architecture de l'Université Laval ne prévoit pas réaliser de projet ni accorder de mandat professionnel suite à ce concours.

### Informations

Toutes les informations et tous les documents relatifs au concours transigent uniquement par le site Internet du concours ([www.arc.ulaval.ca/manifeste](http://www.arc.ulaval.ca/manifeste)), incluant les questions posées par les concurrents et les réponses données par le conseiller professionnel. Aucune autre forme de communication n'est autorisée.

### *Commanditaires*

- École d'architecture de l'Université Laval
- Séminaire de Québec

### *Crédits*

- Conseiller professionnel : Jacques White, professeur – architecte
- Groupe de travail pour la préparation du concours : Philippe Barrière, François Dufaux, Gilles Rocheleau, Jacques White
- Auxiliaires de recherche : Alexandre Guérin et Jean Guérette
- Traduction et graphisme: Michael Doyle
- Photos : Benoît Lafrance, Alexandre Guérin

### *Results*

Competition winners will be announced during the closing ceremony of the Laval University School of Architecture's 50th Anniversary festivities and then disseminated online on the competition web site. All received proposals will be displayed on site and placed online during the following weeks. They will also be published as part of a collection of the Canadian Competition Catalogue ([www.ccc.umontreal.ca](http://www.ccc.umontreal.ca)). The School of Architecture has no intention of building the winning project or granting a professional contract to competition winners.

### Information

All competition-related information and documentation will be exchanged solely through the competition web site ([arc.ulaval.ca/manifeste](http://arc.ulaval.ca/manifeste)). It is including all the questions asked by participants and the responses provided by the professional advisor. Any other form of communication is strictly forbidden.

### *Sponsors*

- Laval University School of Architecture
- Quebec Seminary

### *Credits*

- Professional advisor: Jacques White, professor - architect
- Competition committee: Philippe Barrière, François Dufaux, Gilles Rocheleau, Jacques White
- Research assistants: Alexandre Guérin and Jean Guérette
- Translation, poster and publicizing: Michael Doyle
- Photos: Benoît Lafrance, Alexandre Guérin

